



DÉCLARATION PRÉALABLE DE LA FSU40

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, président du CHSCTD des Landes,

Mesdames et messieurs les membres du CHSCTD,

La rentrée 2021, après deux années sous Covid a été organisée sans tenir compte des réalités tant d'un point de vue sanitaire que d'un point de vue pédagogique. Encore une fois, l'information est d'abord communiquée dans la presse, les CHSCT ne sont pas consultés, seulement informés, à la veille de la rentrée dans notre département.

Le niveau 2 du protocole sanitaire décrété sans critères transparents ne répond pas aux besoins des écoles et établissements pour protéger les personnels, les élèves et leurs familles.

Les seules consignes pour éviter les brassages d'élèves restent le plus souvent vaines compte-tenu des effectifs dans les classes et de structures inadaptées des bâtis scolaires.

La restauration des élèves reste un point sensible mais le ministère se désengage laissant l'initiative aux municipalités et collectivités sommées de sécuriser les temps des repas. Certaines ont d'ailleurs entrepris d'équiper les salles de classes de détecteurs de CO₂, puisque le ministre se contente d'encourager l'aération régulière des espaces.

Les personnels vulnérables ont vu leur situation changer le 27 septembre. La modification de leur position s'est faite dans la précipitation, leur imposant des délais raccourcis pour obtenir de nouveaux rendez-vous, souvent chez des spécialistes, pour se faire prescrire un nouveau certificat médical, sésame nécessaire pour ne pas risquer leur vie au travail. Encore une fois, notre ministère montrait un réel manque d'empathie et de bienveillance envers ses agents, dans la lignée présidentielle de l'annonce du "pass' sanitaire" annoncé au début des vacances dans le mépris le plus total de la population.

La FSU dénonce cette mise en danger des populations et des personnels de l'Education Nationale par manque de moyens supplémentaires.

Dans tous les métiers de l'Education, l'insuffisance de créations ou la suppression de postes depuis 2017 pèsent lourd en termes de conditions, de charge de travail et de sens du métier. A la rentrée, quelques contractuels étaient prévus dans le second degré, aucun dans le premier degré pour assurer les remplacements des enseignants.

Toujours aucun moyen n'est déployé pour remplacer les AESH par ailleurs en nombre très insuffisant à la rentrée au regard des besoins et des notifications, dans les Landes comme partout ailleurs.

Dans ce contexte sanitaire déjà très tendu, le ministre poursuit sa course aux réformes et accentue ainsi le mal-être des personnels.

Aujourd'hui, 25 novembre, journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, nous regrettons toujours que la question sur l'égalité homme-femme n'ait toujours pas sa place en CHSCT-D. Un plan d'action pluriannuel pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a dû être établi au niveau ministériel avant le 31/12/2020. A ce jour, le travail engagé pour l'égalité professionnelle est toujours à l'arrêt. Il semble nécessaire de faire évoluer nos pratiques en la matière et de dresser un premier état des lieux ; première étape nécessaire afin de réduire les inégalités professionnelles dans nos métiers.

Sur le traitement des fiches SST : au regard de l'intérêt que présentent les fiches SST, la diffusion d'informations relatives à la procédure expérimentale en ligne doit être renouvelée et réexpliquée. Le suivi par les membres du CHSCT est difficile car d'une part, sans coordonnée demandée par l'application il n'est pas possible de joindre l'auteur d'une fiche et, d'autre part l'exportation de la fiche en PDF reste inopérante.

Sur les visites d'établissements : elles n'ont pu se dérouler normalement les années précédentes, il est souhaitable de les remettre en place rapidement.

La FSU choisit de conclure cette déclaration en donnant la parole à de trop nombreux personnels, qui, chaque jour, souffrent d'une gestion comptable oublieuse des besoins spécifiques de certains enfants. AESH dans les PIAL, enseignantes et enseignants dans les classes, directrices et directeurs dans les écoles, toutes et tous font l'épreuve d'une politique imposée à marche forcée sans formation ni moyens suffisants.

Voici leurs mots :

- Il m'a alors violemment poussée dans le dos. Je me suis rattrapée sur la chaise d'un autre élève pour ne pas tomber. Il n'est pas normal de ne pas se sentir en sécurité sur son lieu de travail.
- Il m'a alors adressée des rafales de coups de pieds.
- Il a déchiré puis jeté ses feuilles de travail et son contrat de comportement. J'ai essayé de discuter avec lui afin de l'aider à s'apaiser. Il a alors frappé sur ses mains à plusieurs reprises et a essayé de me pousser de ma chaise.
- Durant la première heure de classe de l'après-midi, à environ 14h, un homme visiblement très en colère est arrivé en hurlant dans ma salle de classe menaçant de mort l'un de mes élèves. Il m'a fallu m'interposer pour lui faire barrage.
- Nous rencontrons des problèmes importants avec un élève de CP. Ce dernier fait preuve d'un comportement violent à l'extrême. Il se jette sur certains de ses camarades, essaie de leur arracher les yeux. Il les insulte. Il a failli réussir à étrangler un camarade. Il m'a d'ailleurs déjà tapée. Il fait du bruit en répétant « ça sent le caca ».
- Je m'écroule devant les profs de sports, je suis au bout du rouleau. Je pleure jusqu'à la fin de mon poste, je pars complètement abattue.

- Ce dernier a donné un coup de pied à l'AESH et a tenté de lui mordre le bras.
- Je souhaite un soutien très rapide de ma hiérarchie afin de cesser au plus vite toutes les rumeurs, le harcèlement constant.
- Nous sommes 2, son AESH et moi, à tour de rôle, il se rue sur nous, nous tape et donne des coups de pieds avec et sans élan, c'est volontaire et calculé.
- Cette notation est en nette baisse par rapport à la notation 2017-2018 de l'échelon 8; je ne la comprends pas. Elle est en contradiction avec les appréciations positives et élogieuses écrites sur ce même compte-rendu. Je me sens dévalorisée, et je ne dors plus depuis plusieurs jours. Pour autant, je suis sollicitée pour des missions complémentaires, telles que Professeure Principale et Tutrice-Métier.
- Je me suis fait agresser verbalement par un père d'élève mécontent. La discussion n'a pas été possible. Ce père s'est emporté, m'a menacée en me disant qu'il m'avait laissée tranquille l'an dernier mais que ce ne serait plus le cas.
- Une jeune employée "service civique" a reçu un coup de poing au visage ainsi que des crachats de la part d'un élève de GS.
- Une élève de 2nde me pose d'énormes difficultés. Les jours qui précèdent les séances de cours avec cette élève, je stresse, j'ai de nombreux maux de ventre et mes nuits sont perturbées.